



# UN BUDGET DE L'UE POUR L'AVENIR

#EUBudget #EURoad2Sibiu #FutureofEurope



2 mai 2018

## DÉFENSE



### POURQUOI EST-CE UNE PRIORITÉ?

Dans un monde où l'instabilité géopolitique de son voisinage va croissant, l'Union européenne doit assumer davantage de responsabilités pour défendre et protéger ses citoyens, leurs valeurs et leur mode de vie. L'Union européenne ne peut se substituer aux efforts des États membres en matière de défense, mais elle peut les encourager à collaborer pour développer les technologies et les équipements dont ils ont besoin pour faire face aux enjeux communs de défense et de sécurité. L'Union européenne renforce sa contribution à la sécurité et à la défense collectives de l'Europe en travaillant en étroite coopération avec ses partenaires, à commencer par l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN).



### QUELLES SONT LES INCIDENCES FINANCIÈRES?

La Commission propose qu'un budget de 13 milliards d'EUR (sur la période de sept ans) soit consacré au **Fonds européen de la défense**. Ce budget permettra à l'Union de se hisser parmi les quatre premiers investisseurs dans la recherche et la technologie en matière de défense en Europe.e.

#### Budget consacré au Fonds européen de la défense

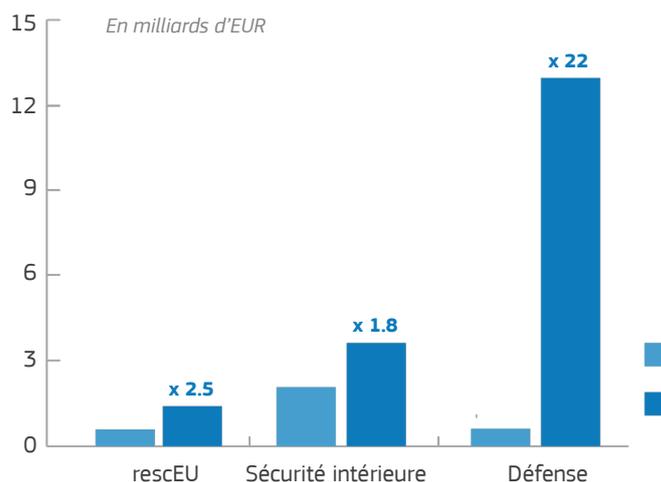
**4,1 milliards d'EUR** ■  
financement de la recherche collaborative portant, dans le domaine de la défense, sur les menaces pour la sécurité, nouvelles et à venir

**8,9 milliards d'EUR** ■  
cofinancement de projets collaboratifs de développement des capacités, en complément des contributions nationales



#### Un changement radical pour la sécurité et la défense

■ 2014-2020  
■ 2021-2027



Source: Commission européenne

JUSQU'EN 2020

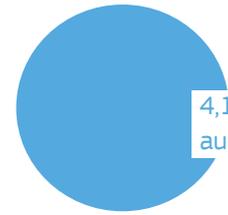
APRÈS 2020



## RECHERCHE

Entièrement et directement financée sur le budget de l'UE

90 millions d'EUR au total



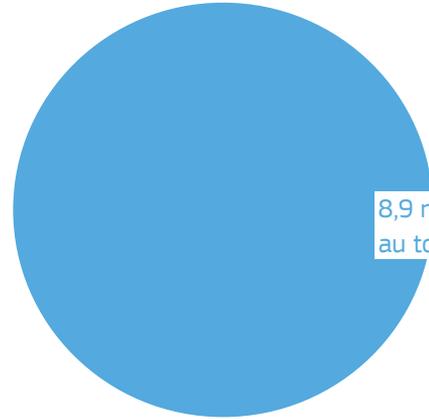
4,1 milliards d'EUR au total



## DÉVELOPPEMENT

20 % maximum cofinancés par le budget de l'UE

500 millions d'EUR au total



8,9 milliards d'EUR au total

13 milliards d'EUR sur 7 années



## QUELS SONT LES ÉLÉMENTS NOUVEAUX DANS LES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION??

La Commission propose de créer un **Fonds européen de la défense** qui aura pour objectif de favoriser la coopération entre les États membres et de contribuer à la réalisation d'économies dans la production de technologies et d'équipements interopérables et de pointe dans le domaine de la défense. Le soutien apporté aux volets recherche et développement du cycle de vie permettra d'éviter que les résultats de la recherche soient perdus en raison d'un manque de financement pour le développement et l'expérimentation des technologies. Le Fonds permettra également d'éviter toute redondance des efforts et de réaliser des économies d'échelle, et engendra une utilisation plus efficiente de l'argent du contribuable. Le Fonds encouragera la participation de petites et moyennes entreprises à des projets collaboratifs.

La Commission propose en outre que l'Union améliore ses infrastructures stratégiques de transport afin de les adapter à la mobilité militaire. Un budget spécifique de 6,5 milliards d'EUR sera alloué dans le cadre du **mécanisme pour l'interconnexion en Europe**.



## PAR QUELS AUTRES MOYENS LE PROCHAIN BUDGET DE L'UE FERA-T-IL LA DIFFÉRENCE DANS CE DOMAINE?

- Grâce à la promotion d'une coopération efficace avec le nouveau programme de recherche et d'innovation **Horizon Europe**, les résultats de la recherche civile pourront profiter au développement de capacités de défense et vice-versa. Cette coopération permettra d'éviter toute multiplication inutile des efforts.
- Des liens étroits seront tissés entre le Fonds européen de la défense et les projets mis en œuvre dans le cadre de la **coopération structurée permanente (CSP)** en matière de défense. S'ils sont éligibles, les projets relevant de la CSP recevront un cofinancement supplémentaire (30 % au lieu de 20 %), mais le financement n'est pas exclusif ni automatique.
- Un soutien sera apporté à d'autres activités liées à la défense par l'intermédiaire de la **facilité européenne pour la paix**, un instrument ne relevant pas du budget et proposé en dehors du cadre financier pluriannuel. Cette facilité visera à renforcer le soutien fourni par l'UE aux opérations de paix menées par des tierces parties partout dans le monde, à couvrir les coûts communs des missions militaires de la politique de sécurité et de défense commune (actuellement financés par le mécanisme Athena) et à permettre à l'UE de prendre part à des actions plus larges de soutien aux forces armées des pays extérieurs à l'UE par l'apport d'infrastructures, d'équipements et de fournitures, ou d'une assistance technique militaire.



## PROCHAINES ÉTAPES

